



**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSEES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • ifrance.su

FORTES CHALEURS

Plan canicule du 1^{er} juin au 15 septembre

INSCRIVEZ-VOUS !

Vous avez plus de 65 ans ?

Vous êtes isolé ou fragilisé par le handicap ?

Vous êtes voisin d'une personne seule et fragile ?



L'isolement constitue un risque supplémentaire très important en cas de fortes chaleurs.

C'est pourquoi le CCAS de Clisson invite les habitants de plus de 65 ans, isolés ou fragilisés par le handicap, à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables permettant d'être identifiés en cas de canicule et de bénéficier d'une intervention ciblée.

Si, dans votre entourage, vous connaissez une personne vulnérable, prenez soin d'elle en lui proposant de l'inscrire sur ce registre.

➤ COMMENT S'INSCRIRE ? Vous avez plusieurs possibilités



Complétez le formulaire d'inscription disponible au CCAS :

3 grande rue de la Trinité, 44190 Clisson et sur le site mairie-clisson.fr



Contactez le CCAS

qui procèdera à votre inscription **02 40 80 17 80**

